

## **Formation Spécialisée ministérielle** **Groupe de travail**

Un groupe de travail de la FS ministérielle s'est tenu le mardi 1<sup>er</sup> avril, sous la présidence de Monsieur Mauboussin, sous-directeur SRH3.

A l'ordre du jour :

- **Synthèse ministérielle de la campagne d'évaluation et de prévention des risques professionnels 2024**
- **Actualisation du guide méthodologique**
- **Note d'orientations ministérielles : Bilan 2024**
- **Budget SSCT**

En propos liminaires, **FO Finances** a souligné le contexte avec un budget d'austérité qui va fortement impacter les crédits SSCT et donc les conditions de travail des agents.

**En 2025, la dotation moyenne par agent s'établit à 111 € (84 €+ 27 € pour la formation) et après mise en réserve à 108 € (81,74€ + 26,27€) contre 118 € en 2024.** Pour **FO Finances**, on est loin du maintien annoncé par la ministre lors du CSAM. Un budget conséquent pour notre politique ministérielle de santé, sécurité au travail et de son budget est plus que jamais une impérieuse nécessité, compte tenu des attentes et besoins des agents dans un contexte de perte continue de pouvoir d'achat.

**FO Finances a été la seule fédération à dénoncer l'application d'une réserve sur la dotation locale par agent.**

Dans certains plans de prévention, on lit que la prévention des risques psycho sociaux (RPS) passerait par un recours aux équipiers de renfort ou aux auxiliaires pour pallier le « sous-effectif temporaire ». Tous les agents le savent bien, les sous effectifs ne sont pas temporaires mais permanents et structurels. Notre ministère ne cesse de perdre des emplois en ignorant délibérément les besoins nécessaires à l'accomplissement de nos missions.

Nos directions, et notamment la DGFIP, seront en 2025, encore les seules à subir ces coupes, situation inacceptable pour l'ensemble des agents.

### **Evaluation des risques professionnels 2024**

La campagne 2024 d'évaluation et de prévention des risques professionnels a été réalisée, pour la première fois, avec le nouvel outil informatique Prév'Action dans un cadre rénové (référentiel actualisé, cotation simplifiée ce qui a nécessité une très forte mobilisation des assistants de prévention pour procéder aux paramétrages utiles et pour accompagner son déploiement. **FO Finances** a tenu à saluer leur engagement dans le travail accompli.

La campagne s'est déroulée selon des modalités de recueil des risques exhaustif (recensement auprès des agents, analyse et proposition de mesures de prévention), et de mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et



**chacun pour tous avec**

du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels (PAPRI Pact).

Malgré cette charge supplémentaire, le taux de réalisation des DUERP et des PAPRI Pact en 2024 s'élève à 92 % : 233 DUERP et PAP ont été réalisés sur 253 attendus.

L'INSEE, le SG et le SCL ont réalisé tous les DUERP et PAP attendus. La DGFIP a finalisé 86 des documents attendus et la DGDDI 98. Les dernières présentations en formation spécialisée sont en cours.

Ce bilan de la campagne 2024 repose sur les données chiffrées issues de l'infocentre OBIEE de Prév'Action Il permet d'avoir une approche synthétique, au niveau ministériel, des risques et de la démarche d'évaluation et de prévention, à travers de différents indicateurs tels que le nombre moyen de situations d'exposition par agent, la cotation des risques et la typologie des mesures de prévention.

En outre, trois focus sont faits sur les risques psychosociaux, les risques liés au télétravail et les risques biologiques.

**FO Finances a rappelé que quelle que soit leur cotation, chaque risque doit être examiné et traité.**

Au-delà des risques, il faut se focaliser sur la prévention à mettre en place, notamment en préservant les collectifs de travail et en utilisant les outils développés avec l'ANACT.

**FO Finances a également rappelé la nécessité d'organiser des formations en présentiel ouvertes à l'ensemble des représentants en FS locales.**

### Actualisation du guide méthodologique

Un nouveau guide méthodologique est en préparation, à destination des chefs de service, managers et assistants de prévention en charge du recueil des risques et de l'élaboration du DUERP et du PAPRI Pact.

Il traitera des sujets suivants :

- du contexte juridique,
- du renforcement du PAPRI Pact,
- des nouvelles règles concernant le DUERP (vote en instance et conservation durant 40 ans),
- des référentiels validés en instances : cotation allégée et référentiel des risques resserré,

- du nouvel outil informatique et de ses principales fonctionnalités.

**FO Finances a salué cette mise à jour que nous demandions depuis longtemps, le dernier guide datait de 2013. L'administration doit discuter avec les organisations syndicales du contenu et de sa diffusion pour qu'il ne soit pas seulement « un guide de plus ».**

### Suivi Note d'orientation 2024

L'administration nous a présenté les déclinaisons directionnelles de la NO 2024. **FO Finances** a rappelé que de son point de vue, cette nouvelle organisation n'est pas optimale. La politique SSCT demeure une politique ministérielle, définie en FS ministérielle qui doit s'appliquer dans chaque direction.

**FO Finances** comprend que les priorités définies dans la NO ministérielle doivent être adaptées au contexte directionnel. En revanche, notre fédération refuse que les directions définissent de nouvelles priorités ou s'exonèrent de certaines.

### Budget SSCT

Pour rappel, les crédits SSCT votés en LFI 2024 se sont élevés à 15,87 M€ (avant mise en réserve), ce qui a permis d'attribuer des enveloppes locales de 101€ pour les crédits mis à disposition des formations spécialisées locales (12M€) augmentées de 29€ au titre des enveloppes de formation suivies au niveau régional (3M€), soit un total de 130€ par agent.

Au 31 décembre 2024, la moyenne des engagements de crédits alloués aux FS locales atteint 99% et 98% pour les enveloppes régionales dédiées aux formations.

En 2025, les crédits SSCT 2025 s'élèvent à 13.3 M€ avant mise en réserve de 2.69 % (13 M€).

Sur les enveloppes locales, la dotation moyenne par agent est de 84€ et de 27€ pour l'enveloppe régionale pour la formation (111€), après mise en réserve 81.74€ et 26.27€ (108€).

**FO Finances a rappelé que les besoins de agents augmentent, que nous sommes toujours dans un**



*chacun pour tous avec*



FÉDÉRATION  
DES FINANCES

contexte de perte de pouvoir d'achat. Nous ne pouvons donc pas nous satisfaire d'une baisse de la dotation moyenne par agent. De plus, notre

fédération a été la seule à dénoncé le fait qu'une réserve soit appliquée sur la dotation locale. Ce procédé est inacceptable.

**Malgré les annonces de la ministre annonçant le maintien du budget SSCT ministériel, le constat est sans appel : notre budget passe de 15.87 M€ à 13.3 M€, avant l'application de la réserve. *FO Finances* regrette qu'on ne puisse se fier à la parole politique, prise en défaut sur la stabilisation de nos effectifs en 2025 ou le maintien des budgets d'action sociale et de SSCT.**

**Par ailleurs, *FO Finances* estime qu'appliquer la réserve sur l'enveloppe mise à disposition des FS locales ne peut qu'aggraver la situation et pénaliser les agents au plus près des besoins.**

***FO Finances* rappelle que des meilleures conditions de travail passent par des effectifs à hauteur des besoins, des missions stabilisées et une réflexion sur le management et le déroulement de carrière des agents.**



*chacun pour tous avec*